

UN LEADERSHIP FORT

UN BUDGET ÉQUILIBRÉ ET UN PLAN AXÉ SUR DES IMPÔTS BAS
POUR FAVORISER L'EMPLOI, LA CROISSANCE ET LA SÉCURITÉ

LE PLAN D'ACTION ÉCONOMIQUE 2015

LE DISCOURS DU BUDGET

Le ministre des Finances,
l'honorable Joe Oliver, c.p., député

le 21 AVRIL 2015





Présentation du Budget 2015

Monsieur le Président, je suis heureux de prendre la parole devant la Chambre aujourd'hui pour déposer les documents budgétaires de 2015, y compris les avis de motion de voies et moyens.

Les détails concernant les mesures sont exposés dans ces documents, et je demande que l'étude de ces motions soit inscrite à l'ordre du jour.

Je tiens aussi à annoncer que le gouvernement déposera des mesures législatives pour exécuter les mesures de ce budget.

Monsieur le Président, je suis fier de présenter le Plan d'action économique de 2015, le plan de notre gouvernement visant à favoriser la croissance et les possibilités. Il s'agit d'un plan prudent et axé sur des principes qui rendra les Canadiennes et les Canadiens plus prospères, plus en sécurité et plus confiants que jamais quant à la place qu'occupe notre pays dans le monde.

L'histoire du Canada en est une de possibilités. Il en a toujours été ainsi.

Ce sont les possibilités qui ont attiré ici des gens de partout dans le monde, de génération en génération. Ce sont ces possibilités qui les y attirent toujours.

Des possibilités pour eux-mêmes et pour leur famille. La possibilité de travailler fort, de rêver grand et de réaliser ces rêves.



Personnellement, je serai à jamais reconnaissant envers mes grands-parents, eux qui ont pris la décision déterminante d’immigrer au Canada il y a plus de cent ans. Comme bien d’autres, ils ont préféré la liberté à l’oppression, l’évolution à la stagnation – un avenir prometteur à des perspectives sombres.

À première vue, le budget fédéral est une question de dollars et de cents.

Toutefois, d’un point de vue plus fondamental, le budget permet d’ouvrir la voie qui mène aux possibilités, et c’est dans cet esprit que je le présente aujourd’hui.

Et je dépose le budget aujourd’hui tout en reconnaissant que nous vivons dans un contexte qui continue d’être parsemé de défis.

Partout dans le monde, de nombreux pays – y compris certains de nos amis et alliés – sont toujours enlisés dans une lutte pour la sécurité budgétaire. La croissance mondiale a été faible à la suite de la Grande Récession.

L’incertitude géopolitique continue d’entraver la reprise. Et, bien entendu, la chute radicale des prix du pétrole a ébranlé notre économie.

Malgré tout, les nouvelles pour le Canada sont bonnes dans l’ensemble. Au cœur du tumulte, notre pays continue d’être un modèle de stabilité économique et de sécurité s’appuyant sur une base de gestion financière solide.



Maintenant, Monsieur le Président, je ne saurais en dire plus long sans d'abord saluer l'homme à qui, en raison de son flair budgétaire, de sa gestion prudente et de son amour pour ce pays, il revient une si grande part du mérite : mon prédécesseur, Jim Flaherty.

C'est grâce aux efforts de M. Flaherty, et au leadership de notre premier ministre que nous sommes en mesure d'aller de l'avant.

C'est grâce à leurs choix disciplinés et délibérés, lesquels ont été faits au cours d'une période tumultueuse, que nous faisons face à un avenir qui n'est pas caractérisé par la privation et l'austérité oppressante, mais plutôt par des possibilités et des occasions de réussite.

Cette voie est la bonne voie pour le Canada.

Je me souviens des paroles d'un autre homme, l'honorable Donald Fleming, qui a été ministre des Finances du Canada il y a un demi-siècle.

Comme moi, il était un fier membre du gouvernement conservateur; et comme moi, il a eu l'honneur de représenter les gens de la circonscription d'Eglinton, laquelle est devenue Eglinton—Lawrence, soit ma propre circonscription, dans la grande ville de Toronto.



« Nous avons survécu au calme inquiétant de la récession et les vents de la prospérité gonflent de nouveau nos voiles, a-t-il dit à cette Chambre. Avec une population unie, résolue et confiante, le Canada progresse sans défaillance vers sa lumineuse destinée.»

Monsieur le Président, la taille de notre économie est maintenant considérablement plus importante qu'elle ne l'était avant la récession, et la performance du Canada à ce chapitre continue de susciter l'envie des autres pays du G-7.

Les observateurs internationaux s'attendent à ce que la croissance du Canada – qui a déjà une longueur d'avance sur celle des autres pays au cours de la reprise – continue d'être vigoureuse. Ils s'attendent aussi à ce que notre ratio de la dette nette au PIB demeure le plus faible parmi les pays du G-7.

Les causes associées aux défis financiers mondiaux sont complexes, et malheureusement, elles échappent en grande partie à notre contrôle. Toutefois, nos interventions, les choix que nous avons faits, ont été directes et sans ambiguïté.

Nous avons réduit les impôts et les taxes à leur niveau le plus bas depuis plus d'un demi-siècle.

Nous avons pris l'engagement le plus important en matière d'investissement à long terme dans l'infrastructure fédérale de toute l'histoire de notre pays.

Nous avons négocié des ententes de libre-échange qui englobent plus de la moitié de l'économie mondiale.



Nous avons augmenté les transferts aux provinces et aux territoires à des niveaux sans précédent en appui aux soins de santé et à l'éducation.

Et nous avons pris toutes ces mesures tout en contrôlant les dépenses.

Pendant des générations, les familles canadiennes ont compris la voie à privilégier pour atteindre la prospérité :

Ne compromettez pas l'avenir en dépensant imprudemment aujourd'hui.

N'accumulez pas des dettes que vous ne pouvez pas rembourser.

Et investissez judicieusement dans un avenir sûr.

Pour les gouvernements, les principes sont les mêmes.

Nous avons été prudents. Nous avons été pratiques. Et nous nous en sommes tenus au plan.

ÉQUILIBRER LE BUDGET

Monsieur le Président, je suis fier d'annoncer que le budget que je dépose aujourd'hui est un budget équilibré.

Cette année, nous prévoyons un excédent de 1,4 milliard de dollars, et des excédents en hausse pour les années à venir.

Précisons que cela n'est pas le fruit du hasard. Il a fallu du travail acharné, une attention de tous les instants et une volonté ferme.



Certains sous-estiment la discipline nécessaire pour atteindre cet objectif, laissant entendre que les budgets « s'équilibrent d'eux-mêmes ». Ils ne savent pas ce qu'il faut faire ou pourquoi il est si important de le faire. Peut-être ne le sauront-ils jamais.

Mais l'équilibre budgétaire est la seule façon de veiller à la prospérité à long terme des Canadiens.

Il ouvre la voie à d'autres allègements fiscaux.

Il renforce notre cote de crédit supérieure, soutient la réduction des paiements d'intérêts et suscite une plus grande confiance auprès des consommateurs et des investisseurs.

Il protège les soins de santé et l'éducation.

Il renforce notre capacité d'intervention face aux situations inévitables et imprévues dans un contexte marqué par la volatilité.

Et il nous permet de léguer à nos enfants et à nos petits-enfants un pays encore plus sécuritaire et prospère, et non pas des vestiges hérités de pratiques égoïstes et imprudentes.

Lorsque notre gouvernement a pris le pouvoir, nous avons travaillé fort pour réduire l'importante dette fédérale du Canada. Nous l'avons rapidement réduite de plus de 37 milliards de dollars.

Puis, en 2008, le monde a été secoué par le pire effondrement du système financier depuis la Grande Dépression. Même si nous n'étions pas responsables de cette crise, nous ne pouvions pas y échapper.



Nous avons donc entrepris de mettre en œuvre des mesures exceptionnelles pour protéger la sécurité financière des Canadiens. Mais nous l'avons fait en respectant un plan clair et prudent visant à rétablir l'équilibre budgétaire.

Nous ne pouvons fonder notre prospérité sur l'endettement, quoi qu'en disent nos opposants.

La voie qu'ils privilégient – celle qui consiste à dépenser de l'argent que nous n'avons pas, pour des programmes bureaucratiques dont nous n'avons pas besoin – mène aux déficits structurels écrasants qui ont accablé ce pays pendant des années.

Monsieur le Président, lorsque nos adversaires ont tenté d'emprunter cette voie, ils se sont retrouvés dans un marasme économique dont ils en étaient eux-mêmes les artisans.

Et lorsqu'ils ont pris conscience du désastre qui attendait le pays, la seule façon de s'en sortir a été d'effectuer des compressions draconiennes dans les programmes dont dépendent les Canadiens.

George Santayana a déjà dit ceci : « Ceux qui ne peuvent se souvenir du passé sont condamnés à le répéter. »

Et pourtant, si on leur en donne l'occasion, certains semblent déterminés à tenter de réécrire l'histoire. En ignorant les leçons du passé, ils empruntent la voie qui mène au déclin économique, un parcours qui ne connaîtra pas une fin heureuse.



Lorsque notre gouvernement a lancé son programme de stimulation économique, nous avons fait une promesse solennelle au peuple canadien.

Promesse faite, promesse tenue. Monsieur le Président, ce budget est un budget équilibré.

C'est la voie responsable à suivre pour le Canada, et c'est la raison pour laquelle nous déposerons également un projet de loi sur l'équilibre budgétaire.

Ce projet de loi reconnaîtra qu'en période de crise, il peut être justifié d'enregistrer un déficit, mais auquel cas un plan visant à rétablir l'équilibre budgétaire devra être mis en oeuvre, et ce plan devra être assorti d'un gel des dépenses de fonctionnement.

APPUI AUX FAMILLES CANADIENNES

Monsieur le Président, j'aimerais maintenant parler de restriction fiscale.

Notre approche a été claire et constante : prendre le moins possible et redonner autant que possible.

Tout cela commence à la base de notre pays : la famille.

Élever des enfants exige beaucoup de travail, et contrairement à nos opposants, nous préférons laisser cette tâche aux experts : les mères et les pères.



Élever des enfants coûte également beaucoup d'argent. C'est pourquoi, au cours des derniers mois, nous avons élargi la Prestation universelle pour la garde d'enfants, instauré la baisse d'impôt pour les familles, rehaussé les plafonds de la déduction pour frais de garde d'enfants et doublé le montant du crédit d'impôt pour la condition physique des enfants.

Ces mesures rendront la vie plus abordable pour toutes les familles canadiennes qui ont des enfants.

Grâce à ces mesures, une famille type de quatre personnes et ayant deux revenus disposera de 6 600 \$ de plus en 2015.

Il est essentiel d'aider les familles maintenant. Mais il est tout aussi important de les aider à prévoir un meilleur avenir.

Une mesure visant des impôts bas dont nous sommes particulièrement fiers est la mise sur pied du compte d'épargne libre d'impôt, ou CELI. Lorsque nous avons instauré le CELI dans le budget de 2008, il s'agissait de l'apport le plus important visant à encourager la capacité d'épargne des Canadiens depuis la création du REER.

Depuis ce temps, près de 11 millions de Canadiens – surtout des Canadiens à revenu faible ou moyen – ont ouvert un CELI.

Qui sont ces Canadiens? Ce sont les gens que vous voyez au café, à la patinoire et au lieu de culte que vous fréquentez. La moitié d'entre eux gagnent moins de 42 000 \$ par année.



Certains d'entre eux épargnent de l'argent pour acheter leur première habitation ou pour démarrer leur première entreprise. D'autres épargnent pour aider leurs enfants à faire des études collégiales ou universitaires. D'autres encore mettent des revenus supplémentaires de côté pour faire en sorte que leur retraite durement gagnée soit plus confortable et plus agréable. En fait, plus de la moitié des personnes qui maximisent actuellement leurs cotisations à leur CELI sont des Canadiens à revenu faible ou moyen âgés de plus de 55 ans.

Alors, Monsieur le Président, je suis très heureux d'annoncer que nous augmenterons la limite de cotisation annuelle au CELI, laquelle passera de 5 500 \$ à 10 000 \$.

Il s'agit là d'une autre promesse tenue.

SOUTIEN AUX CANADIENS HANDICAPÉS

En outre, nous nous efforçons de rendre la vie plus facile pour près de quatre millions de Canadiens qui vivent avec une forme ou une autre de handicap.

De nombreux Canadiens handicapés, ainsi que des aînés, souhaitent vivre de façon plus autonome dans le confort de leur domicile. Afin de leur venir en aide, nous allons créer un nouveau crédit d'impôt pour l'accessibilité domiciliaire. Ce crédit d'impôt sera permanent et appuiera ceux et celles qui veulent rénover leur habitation afin de les rendre plus sûres, plus accessibles et plus fonctionnelles.



Notre gouvernement affiche un excellent bilan en ce qui concerne le soutien offert aux personnes atteintes de troubles du spectre de l'autisme ainsi qu'à leurs proches. Notre budget mise sur cet appui et accorde du financement visant à mieux comprendre l'autisme ainsi que les besoins de ceux qui en sont atteints et les défis uniques auxquels ils sont confrontés.

De plus, nous mettrons en œuvre des modifications à la *Loi sur le droit d'auteur* dans le but d'instaurer le Traité de Marrakech. Cela permettra aux Canadiens atteints d'une déficience visuelle, qui sont au nombre d'un million, d'avoir un accès accru à des livres adaptés et à d'autres documents imprimés.

APPUI AUX AÎNÉS

Nous voulons que les Canadiens âgés puissent profiter de leur retraite, fruit de décennies de travail acharné et d'économies diligentes.

Notre gouvernement a déjà grandement élargi le Supplément de revenu garanti pour les aînés à très faible revenu.

Aujourd'hui, je suis heureux d'annoncer que nous donnerons aux aînés plus de choix lorsqu'il est question de gérer leur revenu de retraite. Pour ce faire, nous réduirons les exigences de retrait minimal qui s'appliquent aux fonds enregistrés de revenu de retraite.



APPUI AUX AIDANTS NATURELS

Pour de plus en plus de Canadiens, se soucier du bien-être de leur famille ne se limite pas au simple fait de s'assurer que les enfants obtiennent le meilleur départ possible dans la vie. Cela signifie également d'être présent pour nos parents et pour les autres membres âgés de notre famille dans les derniers moments de leur vie.

Lorsqu'un être cher est gravement malade, vous devriez être libres de vous consacrer à ce qui importe vraiment.

C'est pourquoi nous prolongeons la période de versement des prestations de compassion au titre de l'assurance-emploi, qui passera de six semaines à six mois.

SOUTIEN AUX ENTREPRISES CRÉATRICES D'EMPLOIS

En plus de soutenir les familles canadiennes, la priorité de notre gouvernement a toujours été de créer et de maintenir des possibilités pour les Canadiens. En effet, depuis le creux de la récession mondiale, le Canada présente l'un des meilleurs bilans du G-7 en matière de création d'emplois.

Comment y sommes-nous parvenus?

Nous avons réduit les impôts et les taxes ainsi que les formalités administratives. Et nous continuerons de le faire.



Ainsi, nous savons tous que les petites entreprises sont essentielles à la vigueur de l'économie canadienne. Elles emploient la moitié des Canadiens qui travaillent dans le secteur privé et leur apport au PIB du secteur privé s'élève à plus de 40 %.

C'est pourquoi nous avons travaillé si fort pour appuyer les petites entreprises au fil des ans, et que nous continuons de le faire.

Nous avons réduit le taux d'imposition des petites entreprises à 11 % et augmenté le montant du revenu annuel donnant droit à ce taux inférieur.

Aujourd'hui, je suis heureux d'annoncer que notre gouvernement réduira davantage ce taux d'imposition, qui s'établira à 9 % d'ici 2019. Cette baisse du taux d'imposition des petites entreprises sera la plus importante en plus de 25 ans.

Les petites entreprises partout au pays pourront se servir de ces économies d'impôt supplémentaires pour stimuler la croissance, investir dans le capital et embaucher plus d'employés.

APPUI AU SECTEUR DE LA FABRICATION

Le secteur de la fabrication représente plus de 10 % de notre PIB et plus de 60 % de nos exportations de marchandises. De même, il emploie 1,7 million de personnes dans l'ensemble du pays.



Certains ont remis en question le rôle du secteur de la fabrication dans le succès économique futur du Canada. Ce n'est pas notre cas. Pour ce gouvernement, les mots « Fabriqué au Canada » continuent d'être des sources de fierté et de confiance.

Nous devons toutefois donner aux fabricants les outils dont ils ont besoin pour créer les produits – et les emplois – de l'avenir.

C'est pourquoi je suis heureux d'annoncer que nous aiderons à accroître la productivité de ce secteur en instaurant un incitatif à l'investissement de 10 ans qui permettra l'amortissement accéléré au titre des machines et du matériel.

Nous lançons aussi le Programme d'innovation pour les fournisseurs du secteur de l'automobile. Cet investissement de 100 millions de dollars au cours des cinq prochaines années permettra de soutenir notre industrie des pièces de véhicules automobiles, alors qu'elle répond à l'évolution constante des exigences des fabricants de véhicules automobiles et des consommateurs.

APPUI AUX TRAVAILLEURS ET AUX ÉTUDIANTS

Nous continuerons de collaborer avec les provinces et les territoires dans le domaine de la formation axée sur les compétences. De plus, nous rassemblerons les employeurs et les éducateurs pour faire en sorte que les compétences de nos diplômés soient compatibles avec les besoins de notre économie.



Pour les étudiants les plus brillants et les plus prometteurs au Canada, nous augmenterons notre appui aux stages qui permettent à ces derniers de se concentrer sur la recherche axée sur l'industrie.

Pour les étudiants qui doivent travailler pour payer leurs études, le plafond actuel du revenu en cours d'études imposé par le Programme canadien de prêts aux étudiants constitue un obstacle. Nous le retirerons.

Nous réduirons aussi l'exigence en matière de contribution parentale dans le cadre de ce programme en vue de faciliter, pour les familles de classe moyenne, le financement des études de leurs enfants.

Nous rendrons permanent notre Programme de reconnaissance des titres de compétences étrangers, qui aide les nouveaux arrivants qualifiés à assumer les coûts nécessaires à la reconnaissance de leurs titres de compétences au pays.

En outre, nous prolongerons le projet pilote Travail pendant une période de prestations de l'assurance-emploi, qui offre aux Canadiens sans emploi la possibilité d'accepter du travail – travail qui pourrait mener à l'acquisition de nouvelles compétences, voire à un emploi à temps plein – tout en protégeant leurs prestations d'assurance-emploi.

SOUTIEN AU DOMAINE DES SCIENCES ET DE LA RECHERCHE

Monsieur le Président, le Canada attire maintenant les cerveaux les plus brillants de partout dans le monde dans les domaines des sciences, de la recherche et du développement.



En misant sur ces réalisations, nous réaliserons un nouvel investissement considérable de 1,3 milliard de dollars sur six ans par l'entremise de la Fondation canadienne pour l'innovation. Ainsi, nous veillerons à ce que nos chercheurs continuent de disposer des laboratoires de pointe dont ils ont besoin pour être les meilleurs au monde.

Bien que l'ensemble de leurs travaux vise à changer des vies, certains de ceux-ci sont destinés à en sauver. Voici un exemple : les Instituts de recherche en santé du Canada cherchent une solution aux infections résistantes aux médicaments. Nous accorderons un financement stable et pluriannuel à l'égard de ce travail important.

Et, pour mieux affronter les défis propres au vieillissement de la population, nous verserons également un financement stable et pluriannuel en vue de la création du Centre canadien pour l'innovation en matière de vieillissement et de santé cérébrale, établi au centre Baycrest Health Sciences, à Toronto.

APPUI À NOS VILLES

Depuis l'époque du « dernier mille », l'infrastructure a joué un rôle essentiel pour assurer le succès du Canada en tant que pays, ce qui explique pourquoi il s'agit de l'une des priorités centrales de notre gouvernement. Notre Nouveau Plan Chantiers Canada représente le plus important investissement fédéral à long terme dans l'infrastructure de l'histoire de notre pays.

En effet, nos investissements dans l'infrastructure sont trois fois plus importants que ceux du gouvernement précédent.



Cependant, la construction de ce formidable pays est un projet qui ne se termine jamais.

Quiconque habite à proximité ou au sein même de l'une de nos villes prospères et en croissance rapide est bien au fait de la réalité de la congestion routière.

J'ai donc le plaisir de vous annoncer le lancement d'un important nouveau programme d'infrastructure : le Fonds pour le transport en commun. Ce programme, dont le financement totalisera 1 milliard de dollars par année d'ici 2019, constituera une source de financement permanente pour les provinces et les municipalités aux fins de grands projets de transport en commun.

Ce fonds permettra de consacrer plus d'argent à un plus grand nombre de projets de transport en commun en exigeant que le secteur privé y joue un rôle important et en rendant possible la mise en place d'une approche plus souple en matière de paiements.

Certains des investisseurs du secteur privé en matière d'infrastructure qui se trouvent parmi les plus importants et les plus expérimentés au monde vivent au Canada. Dans le cadre de la mise en œuvre de ce fonds, leur participation et leur expertise seront requises en vue de la réalisation des projets de manière abordable pour les contribuables et efficiente pour les usagers.



SOUTIEN À NOS INDUSTRIES DU SECTEUR DES RESSOURCES NATURELLES

Depuis toujours, la prospérité du Canada tire ses origines de ses vastes ressources naturelles. De la richesse de nos océans à l'abondance de la terre, ces ressources fournissent des emplois de qualité et bien rémunérés à près de deux millions de Canadiens.

Parmi les mesures que nous mettrons en œuvre en vue de soutenir ce secteur, mentionnons le Programme d'innovation forestière et le Programme de développement des marchés afin d'aider les entreprises forestières canadiennes à adopter de nouvelles technologies et à développer de nouveaux marchés pour les exportations de produits du bois canadiens.

De plus, Monsieur le Président, lorsqu'une personne consacre sa vie à travailler la terre ou à explorer la mer, elle mérite tout ce qu'elle a investi dans cette entreprise. Nous augmenterons donc à 1 million de dollars l'exonération cumulative des gains en capital pour ceux dont l'agriculture ou la pêche représentent les moyens de subsistance.

Nous sommes fiers de notre bilan en matière de développement responsable des ressources naturelles, et nous continuerons d'exploiter le vaste potentiel que nous avons la chance de posséder. Parallèlement, nous n'irons de l'avant qu'avec les projets qui sont sécuritaires pour les Canadiens et sûrs pour notre environnement.



Monsieur le Président, nous prenons cette gestion au sérieux. Nous sommes le seul gouvernement dans l’histoire du Canada à avoir réduit les émissions de gaz à effet de serre, ce qui prouve que les émissions peuvent être réduites même quand la croissance économique augmente.

Pour faire fond sur ce bilan de bonne gestion, le Plan d’action économique de 2015 comprend des investissements visant à améliorer la sécurité du transport maritime dans l’Arctique et à renforcer la protection de l’environnement, la prévention des déversements et les mesures d’intervention dans les eaux canadiennes.

PROTÉGER LES CANADIENS

Monsieur le Président, je souhaite maintenant discuter du monde dangereux dans lequel nous vivons. Nous le disons souvent parce que c’est vrai : la plus importante responsabilité du gouvernement consiste à protéger la vie de ses citoyens.

Notre gouvernement est conscient des dangers actuels – et il est déterminé à y répondre de façon responsable, sans ambiguïté ou tergiversation morale.

Par conséquent, ce budget comprend des mesures visant à assurer la sécurité continue des Canadiens.

D’abord, il faut le dire : les terroristes djihadistes qui ont proclamé un prétendu « califat » au Moyen-Orient ont déclaré la guerre au Canada et aux Canadiens. En réaction à ces menaces, nous nous sommes joints au combat à l’étranger et ici au Canada.



Nous sommes éternellement reconnaissants envers les hommes et les femmes en uniforme qui risquent leur vie tous les jours pour défendre nos libertés. Notre gouvernement veillera à ce qu'ils continuent de disposer de ce dont ils ont besoin pour accomplir les tâches dangereuses que les Canadiens leur confient. Nous ferons passer le facteur de progression annuel pour le budget de la Défense nationale à 3 % à compter de 2017-2018. Par conséquent, les dépenses consacrées aux forces militaires du Canada augmenteront de 11,8 milliards de dollars sur dix ans.

Dans l'intervalle, la Gendarmerie royale du Canada et le Service canadien du renseignement de sécurité se verront attribuer des ressources supplémentaires. Ainsi, ces organismes pourront non seulement enquêter sur des attaques terroristes commises sur le territoire canadien et en prévenir de nouvelles, mais aussi protéger les jeunes vulnérables qui sont susceptibles de succomber aux mensonges et à la manipulation des recruteurs de l'État islamique en Irak et en Syrie. Ces nouvelles ressources contribueront ainsi à empêcher ces jeunes de gaspiller leur vie en se rendant à l'étranger pour embrasser la cause répréhensible des terroristes.

Les menaces à l'endroit du Canada ne se limitent pas aux djihadistes armés de fusils et de bombes. Nous protégerons également les services essentiels du Canada, y compris les systèmes financiers et les réseaux de communication.

De plus, notre gouvernement s'efforce d'accroître la sécurité de nos rues et de nos collectivités, et il met les préoccupations des victimes au cœur de notre système judiciaire.



DÉFENDRE LE CANADA

Notre gouvernement a toujours soutenu le dynamisme des collectivités, car il est fermement convaincu qu'elles constituent la pierre angulaire de notre pays.

La volonté des Canadiens d'aider leurs concitoyens constitue un élément central qui contribue à rendre nos collectivités chaleureuses. Aujourd'hui, je suis heureux d'affirmer que nous faciliterons la tâche des Canadiens à cet égard.

Nous créerons une exonération de l'impôt sur les gains en capital pour les Canadiens ayant le sens de l'intérêt commun et qui souhaitent faire don d'actions de sociétés privées ou de biens immobiliers, lorsque le produit de leur vente est destiné à un organisme de bienfaisance.

Dans le cas des Canadiens qui soutiennent des proches dans d'autres pays, nous prendrons des mesures pour nous assurer qu'une plus grande part de leur argent se rend au destinataire, et qu'un montant moindre est englouti en frais d'administration.

Et pour aider les entreprises canadiennes qui veulent investir dans les pays en développement tout en aidant ces pays à se sortir de la pauvreté, nous établirons une initiative de financement du développement en vue d'offrir du financement, de l'aide technique et des services-conseils destinés aux entreprises qui exercent leurs activités dans les pays en développement.



Monsieur le Président, l'ensemble de ce budget porte sur notre marche indéfectible vers l'avenir. Nous ne devons donc jamais oublier notre histoire riche et inspirante, parce que c'est notre histoire qui oriente notre avenir.

À l'approche de notre cent cinquantième anniversaire, nous avons réservé des fonds considérables au titre de ces célébrations, lesquelles se dérouleront autant à l'échelle nationale qu'à l'échelle communautaire.

Il y a près de 150 ans, les Pères de la Confédération avaient de grands rêves et de grandes ambitions.

Si seulement ils pouvaient nous voir maintenant, je pense qu'ils seraient fiers du Canada que nous sommes devenus.

Nous avons vécu des moments éprouvants, mais notre travail acharné – le travail acharné de tous les Canadiens – est maintenant récompensé. Ces « vents de prospérité » nous propulsent vers un avenir encore plus prometteur.

Cette période représente une occasion immense pour le Canada – mais elle pose également un risque considérable.

Les choix que nous faisons peuvent assurer la sécurité et la prospérité du Canada pour les générations à venir.

Ensemble, faisons du meilleur pays au monde un pays encore plus formidable.